

François PORTE
Daniel MERCADAL
Huissiers de Justice Associés
8, rue Chellan
78250

PROCES-VERBAL DE CONSTAT
+++++

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT TREIZE;

Et le Samedi 10 Juillet de 09 Hrs 45 à 10 Hrs.

A la requête de la société anonyme EDITIONS MANYA, RC Nanterre, dont le siège social est à Levallois-Perret (92), 31 Rue Chaptal, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général en exercice, Monsieur Paul DUFLOS, dûment habilité, lequel m'a exposé;

Que la société requérant organise un jeu de sagacité sous la forme d'une course au trésor accessoire à la publication d'un livre intitulé "Sur la trace de la Chouette d'or", dont le prix est une statuette en or, argent et pierres précieuses représentant une chouette d'une valeur d'environ un million de francs;

Que cette statuette est déposée depuis le début du jeu dans un coffre spécialement ouvert à cet effet auprès de la BANQUE PARISIENNE DE CREDIT, Agence des Mureaux (Yvelines);

Qu'elle y restera durant toute la durée du jeu;

Qu'il entend réserver tous les droits de la requérante et attester notamment par Procès-verbal d'Huissier de Justice, de la réalité de ladite statuette ainsi que de sa présence dans un coffre-fort;

Qu'il me requiert donc à cet effet;

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition;

ous, S.C.P. François PORTE, Daniel MERCADAL
Huissiers de Justice associés ayant siège à
MEULAN (Yvelines) 8, Rue Chellan, par l'un de
ses membres associés, soussigné.

Certifie m'être exprès transporté ce jour à Les Mureaux (Yvelines) Centre Commercial des Bougimonts, Avenue de la République, dans les locaux de l'agence de la BANQUE PARISIENNE DE CREDIT, où étant, en présence de Monsieur PAUL DUFLOS, exposant, ainsi que de Monsieur Thierry CLAISSE, directeur de l'agence bancaire, j'ai procédé ainsi qu'il suit:

Le coffre-fort numéroté 8 situé au sous-sol de la banque a été ouvert en ma présence au moyen de deux clefs détenues par Monsieur Paul DUFLOS et d'une clef propriété de la BANQUE PARISIENNE DE CREDIT.

A l'intérieur de ce coffre se trouve la statuette précédemment évoquée et dont la photographie figure notamment sur la couverture du livre support au jeu;

Après avoir réalisé une photographie de cette statuette, celle-ci est replacée en ma présence à l'intérieur du même coffre-fort, lequel est refermé au moyen des 3 clefs précédemment citées.

Monsieur Paul DUFLOS me déclare alors que les 2 clefs détenues par ses soins seront remises dès le Lundi 12 Juillet 1993 à Me Frédéric LLOUQUET, Huissier de Justice à Paris, chez qui le règlement du jeu-concours a été déposé.

Mes constatations se trouvant ainsi terminées, je me suis retiré et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent Procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

Une photographie annexée au présent acte.

Cout: Mille Deux Cents Francs, dont TVA 180,33 Frs.





Handwritten scribbles or marks, possibly initials or a signature, located to the right of the photograph.

Faint, illegible handwritten text or markings at the bottom right of the page.